

Justificatif généré le 30/05/2024

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 30/05/2024

Département : (93) Seine-Saint-Denis (93)

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/19301567398986-2024J01041_2024-05-14

N° d'annonce : 19301567398986-2024J01041_2024-05-14

RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT D'OUVERTURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE
JUGEMENT EN DATE DU 14 MAI 2024

ATELIER DU TORRENT

Siège social : 5 Rue Marceau, 93310 le Pré-Saint-Gervais

504845181 R.C.S. Paris

Activité : activités d'architecture

Greffé du tribunal de Bobigny. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 26 mars 2024, désignant liquidateur SELARL Asteren prise en la personne de Me Julia Ruth 14/16 Rue de Lorraine 93000 Bobigny. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.